

COMPTE-RENDU du CONSEIL d'ADMINISTRATION

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 05 mars 2024

Convocation : 14 février 2024
Membres en exercice : 12

Le Conseil d'Administration de l'Association des Maires du Territoire de Belfort s'est réuni, lundi 27 février 2023 à 18h à la Maison des Communes, sous la présidence de Monsieur Stéphane GUYOD.

Présents (9) :
Stéphane GUYOD, Jean-Luc ANDERHUEBER, Sandrine JANIAUD-LARCHER, Anne-Sophie PEUREUX-DEMANGELLE, Marie-Laure FRIEZ, Rafaël RODRIGUEZ, Maryline MORALLET, Éric PARROT, Jean RACINE.

Absents ou excusés (6) :
Thomas BIETRY, Pierre FIETIER, Damien MESLOT.

Assistaient :
Dimitri RHODES, Directeur de l'AMF90
Mathieu OROSCO, Expert-Comptable SOGESCO

BILAN D'ACTIVITES 2023

Le président présente aux membres du conseil d'administration le bilan d'activités 2023.

> *EN ANNEXE : Bilan d'activités 2023*

⇒ **Les membres du conseil d'administration adoptent le bilan d'activités 2023 après avoir retiré du chapitre « Perspectives » la réunion organisée avec l'Ordre des Architectes, celle-ci étant déjà passée.**

COMPTE DE RESULTAT ET BILAN FINANCIER 2023

Le Président fait appel à M. OROSCO pour présenter aux membres du conseil d'administration le bilan financier 2023 qui fait apparaître un déficit de 16 247 €.

Or n'a pas été intégré dans ce bilan la subvention finale qui devrait être accordée par le Parlement européen afin de financer une partie du séminaire à Bruxelles organisé en avril 2023. En effet cette subvention est fortement conditionnée, et aucune date de versement n'a été communiquée.

Cependant, le choix a été fait d'intégrer au présent bilan la somme de 5480 € devant être perçu, ramenant le déficit à 10 767€.

➤ en Annexe : *BILAN FINANCIER 2023*

⇒ ***Les membres du conseil d'administration adoptent le bilan financier 2023.***

BUDGET PREVISIONNEL 2024

Mme Anne-Sophie PEUREUX-DEMANGELLE, Trésorière de l'association, présente le budget prévisionnel aux membres présents.

> *EN ANNEXE : budget prévisionnel 2024*

⇒ ***Les membres du conseil d'administration approuvent le budget prévisionnel 2024.***

TAUX DES COTISATIONS 2024

Le Président propose de reconduire les taux de cotisations AMF90 pour l'année 2024.

En ce qui concerne les taux de l'Association des Maires de France (AMF), on note que ceux-ci restent stables pour 2024.

> *EN ANNEXE : Cotisations 2024*

⇒ ***Les membres du conseil d'administration approuvent les taux de cotisations 2024 versées à l'association départementale des maires.***

JOURNEE DE L'ECHARPE – THEMATIQUE ET ANIMATIONS

Le Président présente au conseil d'administration diverses propositions de thématiques, goodies et animations possibles pour la Journée de l'Écharpe qui se déroulera le 14 septembre à Fontaine, après avoir précisé que la totalité des stands sont déjà réservés.

⇒ ***Les membres du conseil d'Administration décident donc de mettre le sport à l'honneur (2024 étant l'année des JO). Dans cette thématiques, babyfoots et jeux sportifs viendront animer la manifestation, ainsi qu'une boîte à photos. Des chargeurs/batteries de secours seront offerts aux élus présents ainsi que des mugs et autres cadeaux.***

QUESTIONS DIVERSES

Gouvernance France Numérique : il convient de désigner un représentant de l'AMF90 pour assister aux réunions consistant à établir la feuille de route de France numérique Ensemble et les pistes de financement. M. GUYOD représentera l'AMF90 lors de ces réunions en Préfecture.

Formation sur les fonds européens : Davantage d'informations ont été obtenues concernant la formation proposée par « Welcome Europe ». Or il s'avère que la proposition semble d'un coût très élevée au regard du besoin (5000€ pour une journée de formation sans compter les frais de déplacement). L'AMF90 a donc sollicité d'autres prestataires possibles.

La « Gazette Formations » a déjà répondu et propose pour le même tarif 2 jours de formation frais de déplacement compris, ce qui semble déjà plus raisonnable. Les membres du conseil d'administration attendent donc les autres offres afin de choisir le meilleur intervenant au regard du coût et du contenu de la prestation, étant entendu que cette formation s'adressera davantage aux techniciens désignés principalement dans les EPCI.

Formation sur la Publicité : lors du dernier conseil d'administration, les élus avaient souhaité ajouter la thématique de la police de publicité au plan de formation 2024. C'est chose faite, la formation aura lieu le 12 avril prochain.

Carte scolaire : M. GUYOD souhaite revenir sur la question de la carte scolaire indiquant que le courrier prévu lors du dernier conseil d'administration n'avait finalement pas été envoyé à la DASEN pour ne pas intervenir dans un débat qui a alors pris une tournure beaucoup trop politique.

M. Jean RACINE s'interroge tout de même sur l'absence de réaction de l'AMF90 sur ce sujet. Il redoute de fortes critiques de la part des communes adhérentes.

Le président rappelle alors le **caractère apolitique de l'AMF90**. Au regard de la tournure du débat qui s'étalait dans la presse, il a choisi de ne pas prendre le risque de transformer l'association en bras armé d'un camp.

Il regrette fortement sur ce point les attitudes impulsives de certains élus, pourtant membres de l'AMF90, qui ont choisi de monter ce débat, même involontairement, en posture politique alors qu'il aurait dû rester technique.

Cette attitude a privé l'Association des Maires de tout moyen d'action, la DASEN ayant refusé ouvertement l'intervention d'une médiation de la part de l'AMF90.

Le président ne peut que regretter cette situation où a régné en maître, et des deux côtés, beaucoup de légèreté et d'amateurisme.

Sandrine LARCHER approuve le choix fait par le président, et précise que la colère manifestée par certains élus n'exercera vraisemblablement aucune influence sur les choix de l'État.



Belfort, le 07 mars 2023

Le Président,

Stéphane GUYOD